

Le Grenier d'Abondance d'Auxerre (résumé)

Denis Martin

Le Grenier d'Abondance d'Auxerre est créé en 1860, en application du décret impérial du 16 novembre 1858.

L'objectif du décret est de constituer des réserves de farine suffisantes afin d'assurer l'approvisionnement en pain pour la population, en cas de crise.

Le pain est la base de l'alimentation quotidienne de la population. Un travailleur manuel a besoin de 1 à 1,5 kilogramme de pain par jour pour alimenter sa force de travail. Jusqu'en 1914, on n'ajoute au pain (de blé ou de seigle) que des soupes et des légumes - et notamment, depuis le début du 19^e siècle - des pommes de terre. La nourriture est le budget principal d'un ménage ouvrier ou paysan. Pierre Malardier évalue la dépense en nourriture de la famille d'un bûcheron, en 1862, à 75 % de ses dépenses¹.

Que le pain vienne à manquer et c'est l'émeute, « l'émotion populaire », tant craintes par les autorités. En octobre 1830, la cherté des grains provoque des émeutes à Auxerre, Saint-Bris et Coulanges-sur-Yonne. Les femmes sont souvent à l'initiative de ces révoltes et elles obligent les marchands à vendre leurs grains aux prix antérieurs². La municipalité d'Auxerre décide de construire un Grenier d'Abondance sur un vaste terrain qu'elle possède, dans les jardins de l'abattoir municipal, route impériale n° 6 de Paris à Lyon (actuelle avenue Gambetta).

Le plan prévoit d'élever un vaste bâtiment de deux étages construit sur caves, de 31 mètres sur 15. Il est construit en 6 mois, ce qui peut sembler bien rapide, mais à l'époque on ne construit que les murs, les planchers, la charpente et le toit car il n'y a ni adduction d'eau, ni électricité, ni plomberie, ni chauffage, ni égouts. Les latrines sont installées dans le jardin.

Le bâtiment est livré en août 1860. Conçu pour recevoir facilement les livraisons de farine, il est séparé en deux par un passage-porche qui permet aux charrettes de rentrer au cœur du bâtiment. Deux vastes entrepôts, un de chaque côté, accueillent les marchandises. Des trappes sont aménagées dans les planchers des étages pour y monter les sacs de farine au moyen d'un système de palans et poulies.



Le Grenier d'Abondance (Bourse du Travail d'Auxerre, en 1905). On aperçoit le passage-porche du Grenier d'Abondance. Carte postale conservée par les Archives municipales d'Auxerre (27 S 504).

¹ Pierre Malardier, *Ce que coûte un empereur*, 2^e édition, Paris, 1870.

² Denis Martin, *L'Yonne sous la Deuxième République*, *Les Cahiers d'Adiamos* 89 n° 7, 2012.

Toute la surface des deux étages (900 m² au total) sert d'entrepôt. Au rez-de-chaussée, à chaque extrémité du bâtiment, sont aménagés des logements : un pour le concierge, un pour le garde-magasin. On prévoit d'accueillir 220 tonnes de farine sur trois niveaux.

Le 11 septembre 1860, le maire d'Auxerre, le baron Martineau des Chesnez, prend un arrêté qui régleme le fonctionnement du Grenier d'Abondance. À compter du 1^{er} octobre, les boulangers de la ville sont tenus d'avoir, chacun, une réserve de farine de 343,75 kg. Les 4/5^e de cette réserve (275 kg) seront entreposés au Grenier d'Abondance.

Épilogue

Le Grenier d'Abondance semble n'avoir jamais fonctionné selon les modalités décrites ci-dessus. En effet, dès 1863, soit trois ans après la fin de la construction, Alexandre Simon, marchand de grains, propose de louer le Grenier d'Abondance « qui, pour le moment, se trouve inoccupé » (courrier du 31 juillet 1863).

Comment expliquer cet « échec » ?

Comme première raison, on peut supposer que l'obligation faite aux boulangers d'entretenir à leurs frais la réserve de farine, a dû provoquer de fortes résistances.

La deuxième raison, c'est que le développement des chemins de fer rend le risque de pénurie de grains à peu près nul : en peu de temps, on peut transporter des tonnes de blé ou de seigle d'une région bien achalandée à une autre qui serait déficitaire.

La troisième raison, c'est que le gouvernement impérial de Napoléon III, par la loi du 15 juin 1861, libéralise le commerce international des grains. Désormais, les blés étrangers entreront aisément en France.

Le bâtiment est loué à des marchands de grain pendant une quarantaine d'années. En 1903, le bail n'est pas renouvelé car la municipalité compte y installer la Bourse du Travail. C'est que, depuis 1860, la vie politique tant locale que nationale a beaucoup évoluée. Le Second Empire est tombé et la Troisième République proclamée (1870). Les syndicats ouvriers se sont fédérés au sein de la CGT (1895). Siègent maintenant à la mairie d'Auxerre, un maire, Charles Surugue, républicain convaincu, anticlérical et franc-maçon et des conseillers municipaux dont certains sont très engagés en faveur de la classe ouvrière. Le changement d'affectation du bâtiment est décidé. La Bourse du Travail occupera le 1^{er} étage ; la grande salle du 2^e étage sera prêtée ponctuellement pour les grandes réunions. Le logement du rez-de-chaussée (celui placé à gauche du bâtiment) sera occupé par le « délégué permanent de la Bourse ». Le Patronage laïque Paul-Bert occupera ultérieurement la partie droite du bâtiment.

Le Grenier d'Abondance a vécu. Commence alors une autre histoire de ce bâtiment.

Il sera agrandi et deviendra successivement École Pratique d'Industrie, Lycée hôtelier, et aujourd'hui (2026) Conservatoire de Musique et de Danse.

(extrait de la brochure d'Adiamos-89, *Le Grenier d'Abondance*, 2024)